

■ **Neuchâtel Junior Collège**, à Neuchâtel, fondation, donner la possibilité à des étudiants canadiens et éventuellement d'autres pays, d'accomplir, à Neuchâtel, une partie de leur scolarité. (FOSC du 09.10.2002, p. 9). Signature collective à deux a été conférée à Southward Norman, du Canada, à Neuchâtel, directeur.

Journal no 2948 du 23.10.2002
(00705220 / CH-645.0.401.273-6)